

PÈRE CYRILLE ARGENTI

HISTOIRE DE L'ÉGLISE EN ORIENT ET EN OCCIDENT

1. L'ÉLOIGNEMENT PROGRESSIF DES ÉGLISES, DU V^E AU XIV^E SIÈCLE

*Ces textes sont adaptés des émissions radiophoniques du Père Cyrille Argenti, diffusées sur
Radio-Dialogue, radio œcuménique marseillaise dont il fut l'un des fondateurs.*

Livret n° 27

Copyright : Radio-Dialogue 2009

DE L'ÉGLISE DE GAULE À L'ÉGLISE CAROLINGIENNE

Critères de l'orthodoxie de l'Église de Gaule

Une Église locale – en l'occurrence l'Église de Gaule au V^e siècle – est orthodoxe tout d'abord lorsqu'il y a en son sein des docteurs, des enseignants, des évêques qui proclament et enseignent la Parole de Dieu telle qu'elle est sortie des grands docteurs de l'Église universelle, telle qu'elle a été enseignée par les conciles œcuméniques. Des hommes de la Gaule du IV^e et du V^e siècle, des hommes comme saint Hilaire de Poitiers, saint Martin de Tours sont de dignes héritiers de saint Irénée de Lyon au II^e siècle. La Gaule romaine a eu ses grands docteurs, dans la lignée de l'enseignement des apôtres, de la Tradition apostolique, qui ont vraiment proclamé ce qu'ont enseigné les apôtres et les conciles. Cela me paraît être le premier critère d'une Église orthodoxe.

Le deuxième critère, qui surprendra peut-être, est le suivant : ce qui maintient une Église locale dans la véritable Tradition apostolique et orthodoxe, au delà des modes philosophiques et des syncrétismes de chaque époque, c'est l'existence d'une tradition monastique, de monastères et de moines. Les monastères sont ces forteresses de la foi chrétienne qui la maintiennent à l'abri des influences politiques comme des influences de la mode. En Gaule, nous avons déjà, au cours du IV^e siècle et au V^e siècle, des centres monastiques très importants.

Le tout premier moine de l'histoire chrétienne a sans doute été saint Antoine le Grand, dans le désert d'Égypte, au III^e siècle. En Gaule, nous avons d'abord, dès le IV^e siècle, un monastère à Marseille fondé par saint Cassien, le diacre de saint Jean Chrysostome, qui s'est servi de la crypte actuelle de l'église Saint-Victor. Le crâne de saint Cassien est encore aujourd'hui conservé dans cette église.

À l'île de Lérins se trouve un monastère, qui remonte également au IV^e ou au V^e siècle, d'où sont sortis des grands saints comme Honorat ou Vincent de Lérins. Tous ces moines maintenaient l'enseignement de l'Église chrétienne, apostolique et orthodoxe. Saint Martin de Tours était également un moine.

Il y avait donc une très solide tradition monastique dans la Gaule du V^e siècle. Dans l'ensemble, la grande majorité des évêques étaient déjà des moines, mais ce n'est qu'au VI^e siècle que la règle de l'Église stipulera de choisir les évêques parmi les moines. Cela n'est cependant pas un critère d'orthodoxie. Saint Pierre était marié et ce fut le cas de plusieurs autres évêques au cours des tous premiers siècles.

Le troisième critère pour qu'une Église soit orthodoxe, c'est qu'elle ait une organisation conciliaire assurant à la fois l'unité et la concorde dans l'Église. Cela est résumé par le trente-quatrième canon des apôtres, qui dit que tous les évêques d'une même région doivent se rassembler sous la présidence de l'évêque

métropolitain – l'évêque de la capitale régionale – et ne rien faire d'exceptionnel sans l'accord de celui-ci. Inversement, cet évêque métropolitain, ce primat, ce *primus inter pares*, ce premier parmi les égaux, ne doit rien faire d'exceptionnel sans l'accord de tous les évêques de sa région, « afin que la concorde règne et que la divine Trinité, Père et Fils et Saint Esprit, soit adorée », dit le canon. En d'autres mot, la structure conciliaire d'une Église exprime l'application de la foi trinitaire à l'organisation de l'Église : l'unité autour d'un primat en même temps que la concorde par le consensus de tous les évêques rassemblés autour de ce primat.

Or en Gaule, aux IV^e et au V^e siècles, cette organisation existait d'une façon très solide. C'est le concile de Turin, à la fin du IV^e siècle, qui applique les règles canoniques édictées par le premier concile œcuménique de Nicée, en 325, précisant qu'elles doivent être effectives pour l'ensemble de la Gaule – ce qui fut le cas. Au V^e siècle, il y a dix-sept provinces métropolitaines en Gaule. Aux II^e et au III^e siècle, le primat des Gaules a certainement été à Lyon. Au IV^e siècle, on a le sentiment qu'Arles détrône Lyon. Il s'est tenu un concile très célèbre à Arles, en 310, et il y aura, au cours des IV^e et V^e siècles, une multitude de conciles en Gaule, que ce soit à Riez ou à Orange. Ces conciles périodiques sont le signe de l'orthodoxie de l'Église, lors de rassemblement locaux ou lorsque l'évêque métropolitain rassemble autour de lui les évêques de sa région. La Gaule chrétienne avait donc, aux IV^e et V^e siècles, cette structure conciliaire dans chacune de ses dix-sept provinces.

Un quatrième signe est capital : une Église locale doit avoir une liturgie eucharistique où la foi de l'Église s'exprime dans sa prière. Cette liturgie doit être conforme au schéma, à la forme, des liturgies des origines chrétiennes, des liturgies égyptiennes, syriennes et romaines du III^e siècle. Or en Gaule, il y avait au IV^e et au V^e siècles une liturgie dite gallicane dont nous ne possédons pas le texte intégral. Cependant, les extraits qui nous sont parvenus montrent qu'elle avait une structure tout à fait traditionnelle, avec une action de grâce au Père, la commémoration de l'œuvre du Fils et l'invocation au Saint Esprit, l'épiclese. Il est assez surprenant qu'au V^e siècle, la liturgie gallicane ait conservé cette épiclese, déjà perdue à Rome.

Je crois donc que pour ces quatre raisons – les grands docteurs, la tradition monastique, la structure conciliaire, la liturgie eucharistique conforme aux origines – on peut incontestablement dire que la Gaule du V^e siècle était tout à fait orthodoxe, qu'elle était vraiment une partie vivante de l'Église catholique.

La question de la primauté romaine

La primauté de l'évêque de Rome est une grande question. Au début du V^e siècle, l'évêque de Rome demande à l'évêque d'Arles de le représenter en Gaule. Il est évident qu'à l'époque, il n'était pas question d'une nomination des évêques par le pape. Les évêques métropolitains dirigeaient avec leurs synodes les Églises locales, mais incontestablement, en même temps, les chrétiens de Gaule, comme ceux des autres régions, reconnaissaient, honoraient l'Église de Rome comme la

première des Églises.

Déjà saint Ignace d'Antioche, au début du II^e siècle, disait de l'Église de Rome qu'elle était celle qui « présidait dans l'amour » aux Églises sœurs. L'Église de Rome exerçait donc dans toute l'Église orthodoxe de l'époque une présidence dans l'amour. Mais il n'y avait pas, ni en Gaule, ni en Orient, ni en Afrique du Nord, à Carthage, une autorité directe de l'évêque de Rome sur les Églises locales. Il y eut d'ailleurs des querelles célèbres, à l'époque de saint Cyprien, entre le siège de Rome et l'Église d'Afrique. Le lien entre Rome et la Gaule était encore assez ténu, du fait même que le christianisme paraît être venu en Gaule directement d'Orient. Saint Irénée venait de Smyrne, les premiers évêques de Gaule étaient des Grecs et non pas des Romains.

Les invasions barbares

Par la suite, à partir du V^e siècle, vont se dérouler des événements particulièrement tragiques. En 476, Rome tombe aux mains des barbares. Les Visigoths, les Huns, les Vandales, puis les Francs déferlent à tour de rôle, non seulement sur la Gaule, mais sur l'Espagne et l'Italie, sur tout l'Occident. Les Visigoths, assez paradoxalement, étaient des ariens (Arius était un hérétique qui niait la divinité du Christ). Des hommes comme saint Hilaire vont lutter très vigoureusement, sur les traces d'un saint Athanase, contre l'hérésie arienne.

Les Francs n'étaient pas chrétiens. C'est Clovis qui, le premier, se convertit au christianisme et ce sera l'exploit, si l'on peut dire, de l'Église de Gaule que de convertir les barbares au fur et à mesure qu'ils pénétreront en Gaule.

Il y a donc une véritable action missionnaire de la Gaule chrétienne qui est tout à fait remarquable, mais en même temps – il faut bien le dire – une désorganisation de l'Église parallèlement à la désagrégation politique. L'empire s'effondre en Occident (pas en Orient, à l'époque), la période mérovingienne va être un moment extrêmement trouble, avec les « rois fainéants » dans les différents coins de la Gaule. On peut remarquer que dans beaucoup de régions, à partir du VI^e siècle, on perd la liste des évêques. C'est le signe d'une grande confusion.

Les VI^e et VII^e siècles vont aussi être une époque de très grande ignorance. Seuls les moines arrivent à conserver une certaine tradition d'enseignement et d'écriture, mais les barbares qui deviennent chrétiens restent assez ignorants. On dit que certaines régions de France, après les invasions barbares, n'ont jamais été totalement christianisées. Les méthodes de christianisation étaient souvent un peu hâtives.

L'Église carolingienne

Au VII^e et au VIII^e siècles, en particulier, peut-on encore dire que l'Église chrétienne de Gaule est tout à fait orthodoxe ? Il existe quelques signes inquiétants. D'abord, sous Pépin le Bref, la liturgie gallicane – qui avait encore son invocation au Saint Esprit, son épiclese – disparaît petit à petit pour être remplacée par la liturgie romaine, qui n'a pas d'épiclese.

Autre fait beaucoup plus grave : en 794 se réunit un concile carolingien qui refuse de reconnaître le VII^e concile œcuménique, en des termes même grossiers,

alors qu'Adrien, le pape de l'époque, avait accepté ce concile. Un concile tenu à Paris en 815 confirmera cette condamnation. La vénération des icônes, expression de la foi chrétienne dans l'Incarnation, confirmée par le VII^e concile œcuménique, n'est donc pas reconnue par l'Église carolingienne.

Le dernier point concerne le Credo. Alors qu'à Rome on continue de le réciter dans la forme stricte qui lui avait été donnée par le II^e concile œcuménique, à Constantinople, en 381 la cour de Charlemagne et sa chapelle ajoutent au Credo le *Filioque*, imitant une coutume qui vient d'Espagne. Dans le Credo, on disait : « Je crois au Saint Esprit qui procède du Père », les Carolingiens ajoutent : « qui procède du Père et du Fils (*Filioque*) ».

Nous voyons donc trois signes inquiétants : refus d'accepter le VII^e concile œcuménique, suppression de la liturgie gallicane avec l'invocation au Saint Esprit, addition du *Filioque*. On peut se demander si l'Église carolingienne est encore orthodoxe. Alors que Rome est toujours en pleine communion avec les quatre patriarchats orientaux – Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem – l'Église carolingienne paraît avoir déjà entamé ce que l'on peut appeler une certaine déviation. Certes, elle est encore profondément chrétienne, mais on a l'impression que l'enseignement et la pratique orthodoxe des grands Pères de l'Église des Gaules – les saints Irénée et Hilaire de Poitiers – sous l'effet des invasions barbares, ne se sont peut-être pas perdus, mais ne sont plus catholiques, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus enseignés dans leur plénitude, dans leur orthodoxie intégrale.

L'époque de Charlemagne

Le pouvoir politique puissant, réagissant contre la grande ignorance des deux siècles précédents, va tenter d'unifier l'ensemble du monde chrétien d'Occident sous le centralisme romain. C'est le père de Charlemagne, Pépin le Bref, qui donne au pape les États de l'Église et qui fonde ainsi le pouvoir temporel des papes. Charlemagne lui-même va se faire couronner empereur par le pape, à Rome. Il impose donc à tout son empire un centralisme romain, peut-être plus que ce que le pape lui-même avait demandé. Les méthodes de Charlemagne étaient un peu expéditives, n'oublions pas comment il a converti les Saxons au christianisme : il leur donnait le choix entre la mort et le baptême, ce qui n'est ni très orthodoxe, ni très catholique.

Par la suite, lorsque le Saint Empire romain germanique prendra la relève, ce sera peut-être encore moins orthodoxe. On peut dès lors mettre en doute l'orthodoxie de la Gaule carolingienne, alors que, répétons-le, la Gaule du V^e siècle était d'une orthodoxie et d'un catholicisme incontestables.

Nous verrons donc que ce que l'on appelle le schisme est finalement un long processus qui a atteint tantôt l'Espagne, tantôt l'Empire carolingien, puis peut-être Rome elle-même.

Cependant, bien avant qu'il n'y ait rupture de communion entre l'Orient et l'Occident, il semble y avoir affaiblissement de la Tradition apostolique en Gaule.

Différents phénomènes politiques se produisent. N'oublions pas, tout

d'abord, que le couronnement de Charlemagne comme empereur romain sera très mal pris à Byzance, parce que l'empereur de Byzance s'appelait « empereur romain » et était directement successeur des empereurs de Rome, sans discontinuité. Charlemagne apparaît donc à l'Orient byzantin comme un usurpateur et cela engendre une tension politique entre Byzance et l'empire carolingien. Linguistiquement aussi, la coupure est totale puisque l'Occident parle un mauvais latin, mais du latin tout de même, tandis que l'Orient parle le grec. Les idées circulent donc difficilement. La rupture entre empire d'Orient et empire d'Occident datait de 395, lorsque l'empereur Théodose avait partagé son empire entre ses deux fils, mais c'était encore, de part et d'autre, l'empire romain. N'oublions pas que, dans sa partie occidentale, l'empire romain disparaît en 476, pour ne renaître que du temps de Charlemagne, sous la forme d'un empire rival à l'empire byzantin.

Ce facteur politique jouera considérablement. Au VI^e siècle, Justinien réussit à reconquérir, au bénéfice de l'empire d'Orient, toute l'Italie du Sud et du Nord-Est. La Sicile, l'Italie du Sud, Ravenne, rentrent alors dans le giron de l'empire byzantin, d'où les magnifiques fresques byzantines que l'on voit encore en Sicile ou à Ravenne.

Un peu avant l'époque de Charlemagne, il y eut tout de même, sous l'influence de moines irlandais, une prédication de l'Évangile dans les pays germaniques et dans la Gaule du Nord, par des hommes comme saint Bonaventure, saint Colomban, ces saints venus d'Irlande au VI^e et VII^e siècles, qui ont christianisé le monde barbare. Il est tout à fait remarquable que l'Église d'Occident ait eu la force de christianiser ce monde.

Assez paradoxalement, alors que l'Occident connaît une période sombre, les X^e, XI^e, XII^e siècles représentent une apogée intellectuelle pour Byzance. L'époque de Charlemagne ne précède que d'un demi-siècle celle de Photius, le grand patriarche de Constantinople, qui sera un véritable abîme de science, reconnu même par ses adversaires comme un homme d'une immense culture, à la fois classique et théologique.

N'oublions pas qu'à la fin du IX^e siècle, en 879, il avait encore été possible d'aboutir à un accord entre le patriarche Photius et le pape Jean VIII. Le X^e siècle fut ensuite, en Occident, une époque assez sombre, très confuse, qui exigeait des réformes.

Ce n'est donc qu'avec la réforme cluniaque, au début du X^e siècle, que l'Église d'Occident va se réveiller, sous l'influence du grand monastère de Cluny. Mais parce qu'il y avait eu une décadence terrible des mœurs, notamment du clergé, y compris le clergé romain et la papauté, Cluny s'appuie fortement sur le centralisme romain pour réformer l'Église et finalement imposer un pape cluniaque, Hildebrand qui deviendra Grégoire VII. Il reformera effectivement les mœurs de l'Église, mais en poussant au maximum les prérogatives du siège romain. Dans ses *Décrétales*, il exprime, tout au début du XI^e siècle, le pouvoir de l'évêque de Rome en des termes d'un absolu qui ferait frémir des catholiques contemporains, sans parler des orthodoxes... C'est grâce à cette autorité très affirmée du pape, se

plaçant au dessus du pouvoir civil, assumant l'autorité suprême dans les domaines civil et religieux, qu'il pourra réformer une Église qui en avait tellement besoin.

La réforme grégorienne

Il convient de bien situer cette réforme, commencée dès avant Grégoire VII, pour en souligner les aspects à la fois positifs et négatifs.

La réforme grégorienne, dans le but de renouveler l'Église, a beaucoup souligné l'autorité papale et cela semble avoir joué un rôle considérable dans les fameux événements de 1054, dans la dispute – d'ailleurs antérieure à Grégoire VII – entre Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, et le cardinal Humbert, qui représentait le pape Nicolas II.

Avant la réforme grégorienne, les cardinaux – les électeurs du pape, d'après le décret de 1059 – étaient tous des membres du clergé romain. C'étaient soit les évêques de la banlieue romaine et de sa région, soit les prêtres ou les diacres des églises romaines. Dans le désir légitime de libérer l'investiture des évêques et des prêtres du pouvoir politique, on est alors tombé dans l'autre extrême. On en est venu, en particulier avec Grégoire VII, à souligner d'une façon exagérée le pouvoir du pape en matière de nomination des évêques et même dans le domaine politique.

Les *Dictatus papae* de Grégoire VII montrent un peu dans quel contexte avait eu lieu le schisme de 1054, qui était évidemment antérieur à ces décrets, mais l'esprit existait déjà chez les deux papes précédents. « Seul le pontife romain est dit à juste titre universel, seul il peut déposer ou absoudre les évêques. Le pape est le seul homme dont tous les princes baisent les pieds. Il lui est permis de déposer les empereurs. Aucun concile général ne peut être convoqué sans son ordre. Sa sentence ne doit être réformée par personne et seul il peut réformer la sentence de tous. Il ne doit être jugé par personne. L'Église romaine n'a jamais erré et, selon le témoignage de l'Écriture, elle n'errera jamais. Le pape peut délier les sujets du serment de fidélité fait aux injustes. »

Je crois qu'aucun théologien catholique, aujourd'hui, n'adhérerait à ces décrets. Néanmoins, ils ont profondément marqué la mentalité des fidèles et du clergé, ils ont laissé des traces peut-être jusqu'à nos jours.

Cette transformation du pouvoir papal en Occident, au XI^e siècle, a certainement eu des conséquences très graves sur les relations entre le patriarcat romain et les patriarcats orientaux, des conséquences qui se prolongeront au moins jusqu'à Vatican I, au XIX^e siècle. S'il pouvait y avoir, déjà au temps de Photius au IX^e siècle, des divergences concernant la nature de l'autorité de l'évêque de Rome et sa place dans l'Église universelle, les problèmes n'étaient pas insolubles, comme le montra l'accord du fameux concile de 879. Mais par la suite, cette transformation du pouvoir de l'évêque de Rome en chef absolu de l'Église universelle sera évidemment quelque chose de tout à fait inédit et inimaginable pour les patriarcats orientaux. Par conséquent, il faudra attendre le XX^e siècle et Vatican II pour qu'on puisse envisager des accords paisibles sur le sens de l'autorité papale.

Mais avant cela, petit-à-petit, les États du Vatican montent une armée, qui

trionphera des armées allemandes et mènera l'empereur allemand à Canossa. Ce pouvoir papal n'a plus rien de théologique, il sera vraiment temporel tout en s'appuyant sur le spirituel.

Pour résumer cet aperçu historique, je crois que l'on peut dire, sans manquer d'objectivité, que la Gaule du V^e siècle était en communion profonde avec la foi de toutes les Églises d'Orient (d'ailleurs l'évêque de Die était présent au premier concile œcuménique). En revanche, l'Église carolingienne trace des voies nouvelles qui paraîtront pour le moins étranges, et l'on peut dire hétérodoxes, aux Églises d'Orient.

BRÈVE HISTOIRE DU SCHISME ENTRE LES ÉGLISES DE ROME ET DE CONSTANTINOPLE

La date de 1054

On fixe habituellement – et arbitrairement – le schisme à la date de 1054. Vous savez qu'en 1054, le cardinal Humbert, légat du pape, un lorrain (les lorrains étaient à l'époque des Germains), se rend à Constantinople soi-disant pour réconcilier Rome et Constantinople. En effet, depuis l'addition par Rome du *Filioque* au Credo, c'est-à-dire depuis une trentaine d'années, il n'y avait plus de communion entre les deux Églises. Mais le cardinal Humbert et le patriarche de l'époque, Michel Cérulaire, ne se comprennent absolument pas. Le cardinal dépose une bulle d'excommunication sur l'autel de Sainte-Sophie, dans laquelle il accuse le patriarche d'à peu près toutes les hérésies de l'histoire de l'Église. Le saint-synode de Constantinople excommunie à son tour le cardinal.

Il se trouve que le pape représenté par le cardinal Humbert était déjà mort lorsque ce dernier a excommunié le patriarche et il est même possible que le cardinal le savait. Or un légat n'en est plus un dès l'instant où celui qui l'a envoyé est mort. Le cardinal Humbert n'engageait donc que lui-même.

Inversement, le synode de Constantinople a excommunié le cardinal Humbert, mais absolument pas le pape pour lequel il avait le plus grand respect. Michel Cérulaire le dit explicitement dans une lettre à Pierre d'Antioche. En fait, il n'y a pas eu excommunication entre Rome et Constantinople, mais uniquement entre le cardinal Humbert et le saint-synode de Constantinople.

Un long processus

Il faut noter que les Églises d'Alexandrie et d'Antioche sont restées pendant deux siècles en communion et avec Rome et avec Constantinople. D'autre part, Rome et Constantinople n'étaient déjà plus en communion depuis 1023, c'est-à-dire que l'incident de 1054 n'était qu'un événement particulièrement violent dans un

long processus commencé dès le V^e siècle. On peut supposer, en effet, qu'avec la disparition de l'épiclèse dans la liturgie romaine, le schisme était déjà en germe. Au V^e siècle, la conception que les légats du pape, au concile d'Éphèse, se faisaient de la place et de l'autorité du pape dans l'Église était très semblable à la conception romaine d'aujourd'hui. Au concile de Chalcédoine, cependant, en 452, le vingt-huitième canon donnait les mêmes pouvoirs, après lui, à l'archevêque de Constantinople qu'à celui de Rome, parce que Constantinople était la « nouvelle Rome ». Ce canon, qui n'a jamais été accepté par la papauté, montre bien que les Pères d'Orient, en 452, avaient une idée de la primauté romaine tout-à-fait différente de celle qu'avaient les papes à la même époque. C'est dire que le schisme était effectivement déjà en germe au V^e siècle.

En 879 se réunit à Constantinople le concile qui réconcilie Photius et Rome, concile qui sera agréé par le pape Jean VIII. Ce concile stipule que « les prérogatives de Rome et de Constantinople demeurent ce qu'elles ont toujours été par le passé », magnifique phrase de compromis que chacun pouvait interpréter à sa façon, mais qui ne résolvait rien. Vous savez que la nature de la primauté romaine n'a jamais été précisée dans l'Église primitive où, en fait, deux doctrines différentes coexistaient et on était bien trop occupé à combattre les hérésies christologiques et triadologiques pour tirer la question au clair.

Ainsi, le schisme ne fut qu'une longue procession de séparations progressives, du V^e au XIII^e siècle. Par conséquent, à l'inverse, la réunion se fera peut-être également par un processus progressif, presque sans que l'on s'en aperçoive. Je ne crois pas qu'il y aura un décret signé par des patriarches et des papes disant que l'union est faite, parce qu'un tel document risquerait de ne pas être reconnu par les Églises et par les peuples. On a déjà fait des expériences malheureuses aux conciles de Lyon et de Florence. J'espère qu'à force de se parler, de dialoguer, par le courant des idées qui circulent, le jour viendra où l'on se dira : « Mais au fond, nous sommes unis, nous pensons la même chose ! »

REMARQUES SUR LES CROISADES

Il est important de souligner le glissement hérétique qui apparaît dans le mot même de croisade. La croix est le signe de l'amour de Dieu, en particulier de l'amour de Dieu envers les ennemis, et du pardon des ennemis. La croisade, qui se sert de la croix pour tuer avec le glaive et libérer le tombeau du Christ par l'épée, est la négation même du sens de la croix. Lorsque Pierre avait tiré son épée pour défendre la Personne même du Christ, Celui-ci lui avait répondu : « Ne savais-tu que J'aurais pu faire appel à vingt-mille légions d'anges, si Je voulais ? Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. » N'oublions pas qu'au III^e siècle, du temps de saint Hyppolite, on refusait le baptême à un militaire.

La première croisade

Lors de la première croisade, les croisés ont été accueillis par l'empereur byzantin. L'empire abbaside avait été conquis par les Turcs une ou deux générations auparavant et l'empereur avait alors lancé des appels répétés aux autres chrétiens, comme il le fera à nouveau au XIII^e siècle. Il est assez paradoxal de voir qu'il y a, dans les croisades, à la fois cet aspect de foi authentique, cet extraordinaire souffle religieux, en même temps que des atrocités effroyables. Lorsque les croisés, à la première croisade, ont fait le siège de Nicée, pour terroriser les Musulmans qui s'y défendaient, ils tranchèrent les têtes des prisonniers et les jetèrent ensuite dans le camp de l'adversaire. C'était peut-être une pratique courante, mais effectué au nom de la croix, cela est effarant ! On comprend qu'aujourd'hui encore les musulmans ont gardé le souvenir de tout cela. Pour eux, à cause des croisades, chrétien est devenu synonyme de massacre, cela est terrible ! Je ne doute pas qu'il y ait eu des atrocités dans les deux sens. En chemin, il y a eu aussi des pogroms, c'est un autre aspect sombre des croisades. On part du religieux et on débouche sur le pouvoir, c'est l'éternel glissement, que dénoncera Péguy, de la mystique à la politique.

La quatrième croisade

En ce qui concerne la quatrième croisade, il faut d'abord dire qu'à Byzance, à l'époque, il y avait de très importants comptoirs commerciaux génois et vénitiens et, par conséquent, à la fois une rivalité entre Venise et Gênes, mais également des ambitions commerciales considérables. Au moment d'organiser la quatrième croisade, les Vénitiens ont donc soufflé l'idée d'aller par voie de terre via Constantinople. Ceci aboutira finalement à la prise de Constantinople par les croisés en 1204. Le pape de l'époque, Innocent III, bien qu'il ait blâmé les massacres et les brigandages commis, en profitera pour remplacer les évêques grecs à Constantinople par des évêques latins. Il ne s'agit plus d'excommunication entre les patriarches : le schisme entre l'Église de Constantinople et celle de Rome, qui avait eu lieu au XI^e siècle, est désormais une véritable coupure au niveau des peuples. Je crois qu'on peut dire que ce n'est finalement qu'au moment de la quatrième croisade, en 1203-1204, que le schisme est vraiment consommé.

L'une des premières conséquences de la quatrième croisade a été non seulement d'affaiblir – pratiquement d'anéantir – la puissance militaire de Byzance et donc de préparer la prise de Constantinople par les Turcs, mais elle a aussi eu des conséquences autres qui ne sont pas sans intérêt et comportent un aspect positif sur le plan culturel. Après l'écroulement de l'empire latin, quand des empereurs byzantins sont revenus en 1263-1264, les occidentaux sont restés dans de nombreuses régions. Les Francs, en particulier, avec les Villehardouins, sont restés dans le Péloponnèse pendant très longtemps, jusqu'au début du XIV^e siècle. S'est développée ainsi toute une littérature moitié franque moitié grecque. Les fameuses chroniques de Morée sur la conquête du Péloponnèse sont très intéressantes, ainsi

que d'autres romans écrits en grec où l'on discerne l'influence occidentale.

À la même époque, les Vénitiens ont occupé des îles où ils sont restés : en Crète jusqu'en 1669, à Corfou jusqu'à Napoléon. Corfou n'a jamais connu l'occupation turque. Puis les Lusignans sont restés à Chypre, les Génois dans l'île de Chios et dans d'autres îles de la mer Égée.

Il est paradoxal de voir que l'occupation vénitienne en Crète, celle des Lusignans à Chypre, celle du Péloponnèse, de plus courte durée, ont eu des influences très profondes sur la vie locale, mais que cela n'est jamais allé jusqu'à la communion des Églises. Les Chypriotes et les Crétois sont restés totalement à la fois grecs, orthodoxes et, au fond, anti-latins, tout en subissant fortement, tant dans leur iconographie que dans leur littérature, des influences occidentales. Ces influences, dans le domaine de l'iconographie, seront négatives, parce que l'iconographie en Crète, à Corfou, à Chypre imitera la peinture de la Renaissance et perdra son caractère iconographique jusqu'à la fin du siècle dernier.

Entre le XIV^e et le XIX^e siècle, à l'exception du domaine de l'art et des lettres, la coexistence ne semble pas avoir donné lieu à de véritables contacts. Il est étrange de voir que des Occidentaux et des Orientaux chrétiens aient pu vivre ensemble pendant des siècles en restant profondément séparés.

NOTE

1. Cf. Mt 26, 52-53.

LA PLACE DU SAINT ESPRIT DANS LA VIE DES ÉGLISES, APRÈS LE SCHISME

J'aimerais approfondir la situation des Eglises après le schisme, en Occident et en Orient, pour faire ressortir une caractéristique de l'Église orthodoxe qui demeure jusqu'à présent.

Une occultation du Saint Esprit en Occident

Prenons d'abord la situation en Occident après le schisme. Vous remarquez que cette addition du *Filioque* – et c'est cela qui est grave – allait dans le même sens que la disparition de l'épiclese dans la liturgie. Ce fait de ne plus mentionner le Saint Esprit dans la consécration des saints dons de la liturgie tendait à occulter la place

du Saint Esprit dans la vie de l'Église. Dire que le Saint Esprit procède du Père et du Fils signifie qu'Il tire son être aussi du Fils alors que la réciproque n'est pas vraie (on n'a jamais dit que le Fils était engendré de l'Esprit, c'eût été absurde). Par conséquent, l'Esprit se trouve, dans les faits (cela n'est pas dit), mis dans une place un petit peu subordonnée par rapport au Fils. Il n'est plus que le trait d'union entre le Père et le Fils. Dans la conscience des fidèles, on peut dire qu'il y a là une véritable occultation. Le Français moyen adresse ses prières au Père, au Fils, et pour le Saint Esprit, il dit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ». Ce n'est que dans les récentes années que, Dieu merci, le Saint Esprit a repris sa place. Le Fils est vérité et source d'autorité dans l'Église, c'est non seulement Lui qui donne la norme de vérité mais Lui aussi qui choisit les apôtres, alors que l'Esprit Saint, source de liberté, se cache dans nos cœurs. Vous voyez la conséquence que cela a eu dans la vie de l'Église et les révoltes que cela a pu créer, lorsque la personnalité et la conscience libre de chacun n'étaient plus suffisamment respectées et que la liberté subissait la contrainte d'une autorité extérieure. La parole de vérité, comme l'autorité apostolique, vient de l'extérieur et se trouve contrebalancée par la conscience intérieure et l'adhésion libre que nous donne l'Esprit. Quand l'équilibre est rompu au profit du Fils, c'est la liberté qui est sacrifiée à l'autorité, ce qui crée ensuite des révoltes.

Ce déséquilibre dans la place du Fils et de l'Esprit dans l'Église a privilégié l'autorité par rapport à la liberté.

Effectivement, que se passe-t-il au Moyen Âge ? On va développer une conception terriblement juridique du Jugement, peut-être à cause de l'héritage de l'Empire romain et en raison de cette occultation du Saint Esprit. On va comparer le Jugement dernier au jugement d'un tribunal humain et l'on va formuler cette doctrine étrange, tout à fait inconnue aux orthodoxes, qu'un péché pardonné doit tout de même subir une peine temporelle, soit dans ce monde, sous la forme d'une pénitence, soit dans l'autre monde, sous forme de purgatoire. On est loin de l'ouvrier de la onzième heure qui reçoit le même salaire que celui de la première heure. De cela va résulter (c'est un théologien catholique du nom de Delumeau qui l'a fait ressortir), aux XIII^e et XIV^e siècles, une ambiance de peur.

Le christianisme du Moyen Âge est dominé par la peur du châtement, de l'enfer. Cela va engendrer chez Luther un sentiment de culpabilité et de peur dont il ne se libèrera qu'en découvrant dans l'épître aux Romains la justification par la foi et par la foi seule. Il y a donc une réaction en chaîne : la Réforme protestante est, au fond, une réaction contre un juridisme latin qui est lui-même la conséquence d'une occultation de l'Esprit Saint.

Que va-t-il se passer au même moment en Orient ? Au XIV^e siècle, à l'époque de la crise de l'Église d'Occident (l'époque des papes d'Avignon, du grand schisme d'Occident), c'est l'apogée de la vie spirituelle en Orient, l'apogée de la vie des moines de l'Athos qui voient la lumière de Dieu. Ceci va nous permettre de

dégager un aspect de la foi orthodoxe et de la vie de son Église qui nous concerne directement.

La défense des saints hésychastes

Un théologien calabrais du nom de Barlaam¹ se moque des moines athonites témoins de la lumière en les traitant d'*omphaloscopes*. L'*omphalos*, en grec, est le nombril, l'*omphaloscope* est celui qui regarde son nombril. Ces moines restaient des heures en contemplation à regarder la lumière de l'Esprit à l'intérieur de leur être. Barlaam les accuse en disant que personne n'a jamais vu Dieu, comme l'écrit saint Jean², et que, par conséquent, Dieu étant par essence et par nature inaccessible, on ne peut pas voir la lumière de Dieu. Donc les moines s'illusionnent. Barlaam cite saint Thomas en disant que « la grâce est un effet créé. »

C'est alors que saint Grégoire Palamas prend la défense des saints hésychastes, c'est-à-dire des saints moines de l'Athos, et explique qu'il y a confusion. Certes Dieu est inaccessible dans son essence, dans son être, de même que le soleil est inaccessible et qu'on ne peut l'atteindre. Mais le soleil, lui, peut nous atteindre par son rayonnement. De même Dieu, inaccessible dans son essence, nous atteint par son rayonnement, par ses énergies. La grâce n'est pas un effet créé, mais le rayonnement incréé de la Divinité. En d'autres mots, la grâce est la présence même de l'Esprit de Dieu qui nous atteint. Par conséquent, un contact réel est possible entre Dieu et l'homme.

Vous voyez à quel point c'est important. Dire que la grâce est un effet créé, c'est facilement nier la possibilité d'un contact réel en ce monde entre Dieu et l'homme. Affirmer que la grâce est incréée, qu'elle est le rayonnement même de la Divinité, c'est affirmer que la lumière du Buisson ardent n'est pas un effet créé (Grégoire Palamas insiste là-dessus), mais la lumière même de Dieu, la même dont rayonna le corps du Christ le jour de la Transfiguration. Par conséquent, les moines de l'Athos ont vraiment pu voir la lumière de Dieu, non pas une lumière créée comme celle du soleil, mais le rayonnement de Dieu.

Ici, nous sommes tous concernés : le but de la vie chrétienne est l'accueil de la grâce du Saint Esprit, l'accueil du rayonnement divin. Le ressort profond de la vie chrétienne est la soif de Dieu, la soif du Saint Esprit, non pas la peur du châtement ou de l'enfer.

Conséquences de la théologie palamite

Cette théologie palamite de la grâce incréée aura des répercussions considérables dans la vie de l'Église. La théologie de Palamas sera ratifiée par trois conciles locaux qui se tiendront à Constantinople au cours du XIV^e siècle. Le renouveau du mont Athos, ainsi encouragé, aura des répercussions à longue échéance parce que toute cette théologie de la soif du Saint Esprit se trouvera clairement exprimée lorsque les recueils des Pères de l'Athos seront regroupés dans la *Philocalie*. Celle-ci sera ensuite traduite par des moines roumains, puis répandue en Russie.

La traduction russe de la *Philocalie* donnera lieu à tout un renouveau spirituel de la vie monastique en Russie. Elle engendrera un saint comme Séraphim de Sarov, contemporain du saint curé d'Ars. Lorsque son disciple Motovilov lui demande le but de la vie, saint Séraphim répond : « L'acquisition du Saint Esprit. » Pas une acquisition dans le sens de quelque chose que l'on prend, mais dans le sens d'un accueil, dans le sens où saint Pierre nous dit : « Vous êtes appelés à participer à la nature de Dieu »³. Un orthodoxe français du nom de Jacques Touraille a traduit toute la *Philocalie*. Elle a été publiée par les éditions de Bellefontaine, avec la collaboration des catholiques.

Vous voyez donc que cette théologie de Palamas, au XIV^e siècle, marque l'Église orthodoxe toute entière. Non pas qu'il invente quoi que ce soit ; tout ce qu'il dit était déjà implicite chez saint Athanase, chez saint Grégoire de Naziance, chez les Pères du désert et tant d'autres. Mais il va être amené par Barlaam (tout comme au IV^e siècle on avait été amené par Arius ou Macédonius à exprimer des dogmes) à préciser la doctrine orthodoxe de la grâce increée qui va alimenter la vie spirituelle de toutes les générations à venir.

Un autre aspect doit être souligné, concernant le XIV^e siècle et saint Grégoire Palamas. Du fait que la Transfiguration est l'éclatement de la lumière divine à travers la chair humaine du Christ, cette doctrine de la grâce et de la présence de l'Esprit signifie que la chair est perméable à l'action de l'Esprit. L'incarnation du Fils a donc pour conséquence que tout baptisé et communiant en Jésus Christ doit réaliser progressivement ce qui s'est réalisé d'une façon absolue en l'unique Personne du Christ. Si en cette unique Personne, le divin et l'humain sont intimement unis et que la chair du Christ a été transfigurée par la lumière de sa Divinité, de même en tout homme uni en Christ et sur qui se répand l'Esprit de Dieu, la chair peut, petit-à-petit, être transfigurée par l'Esprit de Dieu. La lumière divine peut, progressivement, modifier la nature déchue de l'homme pécheur.

Nous pouvons illustrer cela par deux photos. René Bazin avait publié, juste avant la dernière guerre, un petit livre sur Charles de Foucault. Dans ce livre, on voit deux photographies de Charles de Foucault. La première le montre sous-lieutenant des hussards, visage épais, bouche sensuelle : on voit vraiment le « type grossier ». Puis, à la fin du livre, on a une photographie de Charles de Foucault à la fin de sa vie, à la limite du désert africain. Un visage que je dirais « christique », tout de douceur, rayonnant, un visage où l'on sent tout l'Évangile dans le sourire, dans le regard. Le corps de l'homme a vraiment été changé par la grâce de Dieu. L'Esprit a petit-à-petit transfiguré la chair.

C'est le sens du sacrement du mariage : le Saint Esprit y appelle à changer, à transfigurer, à pénétrer toute la vie charnelle elle-même. Nous sommes appelés à ce que toute notre vie, tous nos actes, même les plus corporels, soient changés. Il ne s'agit pas que le spirituel soit un domaine réservé dans notre vie, mais que nous mangions en commençant par une prière, que l'on se marie avec la bénédiction et la sanctification du Saint Esprit, que l'on danse en pensant à Dieu, que l'on travaille

en pensant à Dieu, que toute la vie soit transfigurée par l'Esprit. Voilà quelles sont les implications de la théologie exprimée par saint Grégoire Palamas.

NOTES

1. Barlaam avait été influencé par la théologie catholique et ses dérivés.
2. Jn 1, 18.
3. 2 P 1, 4.